TABLE

DES MATIÈRES DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

— *Erratum*. — Il nous semble nécessaire de signaler ici plusieurs altérations de noms propres et de noms de lieux qui se sont introduites dans l'article sur le *Maroc* inséré dans notre dernier numéro. Au lieu de *poujaret*, p. 623, on doit lire *toujaret*, pluriel de *tajer*, négociant; au lieu de 6 à 800 bœufs, p. 646, 6 à 8,000 bœufs; au lieu de les *Oudaijas*, p. 642, les *Oudaya;* au lieu de *Bey-Brittel*, p. 652, *Reys-Brittel;* au lieu de *Onejda*, p. 659, *Ouchda;* au lieu de *convulsions*, p. 643, *constructions;* au lieu de *feu de la poudre*, p. 646, *jeu de la poudre;* dans le titre du paragraphe VI, p. 658, au lieu de : *État moral d'une alliance avec le Maroc, et esprit public de la population*, lisez : *D'une alliance avec le Maroc. — État moral et esprit public de la population*. Nous devons faire observer en outre qu'en parlant de *nos* agens diplomatiques, p. 660, l'auteur n'a pas indiqué spécialement et exclusivement les agens de la France, mais les agens de toutes les puissances européennes. Enfin c'est le caïd de Tétouan, et non le sultan actuel, qui a commis envers M. Douglas l'insulte dont il est parlé p. 634. Il s'agit, p. 638, de Tlemcen province, et non de la ville de Tlemcen; l'on doit lire, p. 635, *faire perdre* et non *faire prendre*, et, p. 642, *l'aîné* alors *héritier*, etc., au lieu de *l'aîné héritier*.

